



**Martine
Gouriet**
martine@gouriet.org
www.gouriet.com

Lettre à Châtillon

Lettre d'information de Martine Gouriet, Conseillère générale de Châtillon - N° 09 - février 2007

Je souhaite à tous une année royale

Bien que la date soit largement passée au moment où cette lettre est distribuée, pour ceux que je n'aurais pas encore croisés ou qui ne m'auraient pas encore lue, je vous souhaite à tous une bonne année, pour vous, vos proches et votre famille. Je ne ferai pas de commentaires dans cette lettre sur l'actualité politique nationale ou dans notre circonscription pour des raisons de financement de campagne et je me contenterai de nous souhaiter à tous que cette année soit... royale.

Le Plan climat territorial et le réchauffement climatique

Au conseil général, bien que son président ait complètement délaissé les affaires départementales pour voguer sous d'autres cieux, certains dossiers importants et consensuels avancent, notamment le plan climat territorial, dont je vous indique les grandes lignes en dernière page. **Le réchauffement climatique est en effet une donnée que nul ne peut ignorer et il est important de tout mettre en œuvre, à tous les niveaux pour lutter contre ce phénomène.**

Enquête publique sur le plan local d'urbanisme

Ce début d'année à Châtillon est également à nouveau marqué par les dossiers d'urbanisme. Une nouvelle enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme aura lieu à partir du 5 mars, puisque le maire avait abrogé le précédent plan. Il est important que vous participiez à cette enquête en aussi grand nombre que la dernière fois et que vous vous exprimiez au sujet de ce Plan Local d'Urbanisme. Il n'a pas changé : **l'absence de plan d'ensemble, des projets cachés, la non prise en compte de la population grandissante de la ville et du manque d'équipements collectifs, l'absence de contraintes sur les logements sociaux...** sont toujours là. La liste est longue, et pour ma part, j'émet toujours de très fortes réserves.

Le projet "cœur de ville"

Comme je l'explique dans les pages intérieures, suite au recours que j'ai déposé contre les projets de la rue Gabriel Péri, j'ai entamé une discussion avec **les promoteurs qui pour l'instant est constructive et prouve que la volonté politique est toujours préférable à l'immobilisme: le promoteur serait maintenant d'accord pour introduire, à ma demande, des logements sociaux et la démarche Haute Qualité Environnementale.**

Vous pouvez lire toutes les analyses à ce sujet sur mon blog, www.gouriet.com

*Demurant à votre écoute
Martine Gouriet*



Enquête sur le Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique aura lieu du 5 mars au 7 avril inclus au centre Jacques Prévert, 21 rue Gabriel Péri (en face du Champion)

- **Du lundi au vendredi:**
de 9h à 12 heures et de 13h30 à 18h.
- **Le samedi 24 mars:** de 9h à 12 heures.
- **Le 29 mars:**
de 9h à 12 heures et 13h30 à 20 heures.

**Attention, ne laissez pas passer les dates !
Les horaires ne sont pas adaptés aux personnes qui travaillent...**

Il y a un seul samedi matin (le 24 mars) et une seule soirée le 29 mars !

Permanences de Martine Gouriet

Martine Gouriet tient une permanence en mairie les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, de 10 heures à 11h30.

Prochains rendez-vous :

- **Samedi 3 mars** de 10h à 11h30.
- **Samedi 7 avril** de 10h à 11h30.
- **Samedi 21 avril** de 10h à 11h30.

Mes actions

Zoom sur le projet "cœur de ville". J'ai déposé deux recours contre les permis de construire déposés par la SNC "Châtillon cœur de ville" pour les permis, signés précipitamment par le maire juste avant que le Plan Local d'Urbanisme ne soit abrogé en octobre.

Pourquoi? D'abord parce que ces permis étaient manifestement illégaux.

Ensuite sur le fond parce que je souhaite, comme nombre de Châtillonnais, que le centre-ville soit profondément remanié mais pas n'importe comment!

Nous souhaitons que le quartier soit repensé sur le modèle de nombreux quartiers durables qui voient le jour dans notre département, en France et en Europe. Avec la Haute Qualité Environnementales, seront mis en place : des logements sociaux, des espaces verts, des commerces animés, des équipements collectifs, dans le cadre d'une étude globale sur le plan de circulation, les rues piétonnes et les parkings.

Dans ce cadre et parce que nous avons déposé un recours, le promoteur a pris contact avec nous pour modifier son projet initial. Je ne manquerai pas, bien sûr, de vous informer dans le détail. **D'ores et déjà, le promoteur se déclare ouvert à répondre à nos sollicitations et à changer profondément son projet initial en introduisant des logements sociaux et une démarche Haute Qualité environnementale. Il se déclare ouvert à un nouveau projet discuté en concertation avec les habitants pour la suite des réalisations.**

Tous ces points, bien entendu, M. le maire n'a jamais voulu en entendre parler!

Le logement à Châtillon

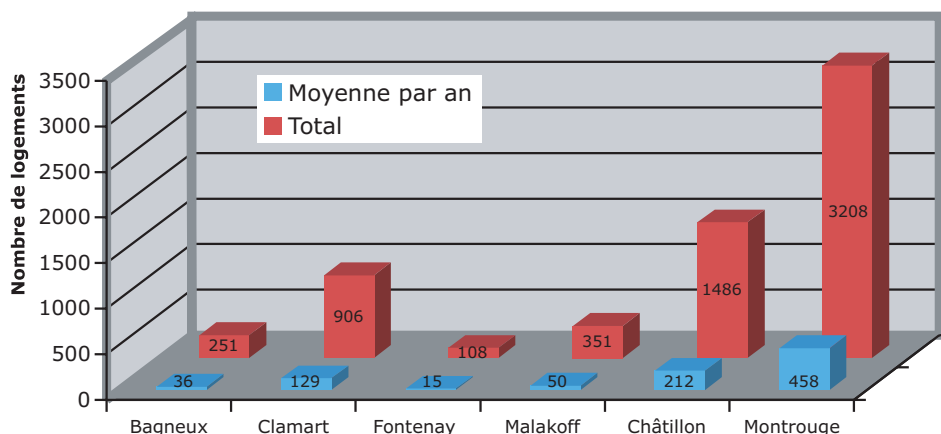
Avec l'association "Châtillon pour Tous" et le parti socialiste, nous continuons notre travail de fond sur l'ensemble des grands sujets qui intéressent les Châtillonnais.

Après le sport, nous avons tenu en janvier une réunion publique sur un sujet extrêmement important, le logement. En voici les grandes conclusions :

Une frénésie immobilière avec des logements de "standing"

À Châtillon, la construction immobilière a été frénétique depuis 1999 comme le montre le tableau ci-dessous :

Cette frénésie immobilière ne s'est pas accompagnée de la construction de logements sociaux dans le même temps. Seule une faible construction de logements sociaux a été construite sur les 2000 nouveaux logements construits depuis 1999 et de ce fait **le taux de logements sociaux, au sens de la loi SRU, a chuté de 32 % à 22,5 % en 2005.**



Nombre de logements construits en 1999 et 2005 (source filicom 2005)

Vous avez la parole

Catherine, 55 ans, habitante du quartier pavillonnaire,

Antoine, 38 ans, habitant le quartier du stade, rencontrés lors de réunions de quartier

Nous ne comprenons pas grand-chose à tout ce qui se passe autour du Plan Local d'Urbanisme. Pour nous, tout cela est un peu obscur et tout ce que nous voyons, c'est que Châtillon se transforme et se bétonne.

Martine Gouriet

Le Plan Local d'Urbanisme a été abrogé par le maire lui-même le 5 octobre, car nous avons mis le doigt sur un problème important : le manque de concertation dans l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme. Tout repart donc et pour qu'il soit adopté, il y a une nouvelle enquête publique. Pour ma part, je refuse ce Plan Local d'Urbanisme car je continue à défendre **ma vision d'une ville durable, équilibrée et ouverte à tous.** Quelques propositions simples sont à inscrire dans ce plan local d'urbanisme :

- **Intégrer un projet d'avenir, raison d'être du PLU.** Dans ce projet d'avenir doivent être compris :

- 1) l'obligation d'inscrire dans tous les nouveaux aménagements un minimum de 30 % de logements sociaux. 50 % des châtillonnais peuvent prétendre à un logement social !
- 2) Les exigences liées au développement durable et à l'environnement.
- 3) Le souci de diversifier les activités et de soutenir les commerces de proximité.

- **Arrêter le bétonnage et avoir plus d'espaces verts.** Nous sommes très loin d'atteindre les normes du Schéma Directeur d'Ile-de-France en termes de nombre de mètres carrés d'espaces verts par habitant.

- **Engager une consultation publique sur les besoins en équipements publics.** Il est explicitement écrit qu'il n'y a plus besoin d'équipements publics. Et pourtant Châtillon manque cruellement, pour ne prendre que quelques exemples, de crèches ou d'équipements sportifs !

- **Annexer un plan de circulation et d'aménagement de la voirie compatible avec le tramway.** Repenser les aménagements de toutes les rues en fonction des quartiers desservis, en lien avec les communes voisines. Créer des chemins piétonniers et des pistes cyclables.



Antoine Grimm
conseillers de Martine Gouriet
pour les questions logements.

Les prix de l'immobilier sont devenus extrêmement prohibitifs :

4 000 euros en moyenne dans le neuf pour un appartement, 5 000 euros pour une maison, plus de 14 euros par mètres carrés à la location pour un appartement.



Réunion sur le logement du 30 janvier 2007

Une grave pénurie de logements sociaux.

Contrairement à certaines idées reçues, le logement social n'est pas réservé aux personnes à très faibles revenus ni aux familles en grande détresse sociale. Les plafonds de revenus demandés sont tels qu'en France, on estime à environ 66 % le nombre de personnes qui pourraient prétendre à un logement social. **Notre estimation est que la moitié environ des Châtillonnais pourraient en bénéficier!** (comme 46 % des Fontenaisiens et la moitié des Clamartois*). * source: Plan Local de l'habitat Sud-de-Seine.

Plus de 1 000 personnes sont en attente de logement social à Châtillon et vous connaissez tous comme moi des jeunes couples qui n'arrivent pas à se loger, des jeunes adultes qui restent chez leurs parents, des familles qui s'entassent dans leurs appartements et qui finalement décident de partir en grande banlieue...

Les politiques de l'habitat des communes limitrophes.

À Clamart, Bagneux, Fontenay et Malakoff, communes constituant la communauté d'agglomération "Sud-de-Seine" les maires ont décidé de prendre le taureau par les cornes : A Fontenay, 100 % des logements construits sont des logements sociaux et une grosse opération de rénovation de l'habitat est en cours.



Résidence Émile Decœur à Fontenay: des logements sociaux de qualité aux normes HQE

À Clamart, il est explicitement inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme que toute nouvelle construction de plus de 1 500 mètres carrés de surface devra comprendre un minimum de 30 % de logements sociaux.

Et à Châtillon, aucune politique d'ensemble si ce n'est un laisser faire vis-à-vis des promoteurs immobiliers comme le montre très bien le dossier cœur de ville...



Vos élus allant voir les commerçants du "Cœur de Ville"

La nécessité d'un habitat équilibré et respectueux de l'environnement.

Je demande depuis maintenant plusieurs années que la politique de l'habitat change à Châtillon et qu'un habitat équilibré soit promu :

Un minimum de 30 % de logements sociaux dans toutes les nouvelles constructions est indispensable de manière à ce que dans chaque quartier la mixité et l'équilibre soient respectés et que toutes les catégories de la population, hors ghettos, se mélangent et vivent paisiblement les unes avec les autres.

De même, il est extrêmement important que toutes les habitations (anciennes et nouvelles) intègrent maintenant la démarche Haute Qualité Environnementale de manière à pouvoir lutter contre le réchauffement climatique. Et pourtant le maire dit en plein conseil municipal qu'il s'agit de "la poésie et de la fantaisie" et "de choix aventureux".

Vous pouvez télécharger le dossier complet présenté lors de la réunion du 30 janvier sur le blog de Martine Gouriet : www.gouriet.com

Votre avis m'intéresse

Si vous avez des suggestions à me faire...

Venez mettre des commentaires sur le blog

Merci de retourner ce coupon à Martine Gouriet : BP 39 - 92320 Châtillon

Vous pouvez aussi me joindre par mail : martine@gouriet.org ou sur notre blog : <http://www.gouriet.com>

Temps forts

Les rencontres de quartier.

Martine Gouriet continue à venir à votre rencontre le samedi après-midi.

Prochaines rencontres prévues :

- Samedi 10 mars de 15 h à 16 h : Square Dreyfus.
- Samedi 17 mars de 15 h à 16 h : Espace maison blanche.
- Samedi 24 mars de 15 h à 16 h : Quartier Aérospatiale.
- Samedi 31 mars de 15 h à 16 h : Rue de la mairie.

Les rencontres thématiques.

Après le tramway, le sport, le logement, la prochaine rencontre thématique aura lieu sur le **thème du commerce**.

- Le 29 mars de 20 h 30 à 23 h 00
Salle Gabriel - 25, rue Gabriel Péri à Châtillon.

Si vous devez être absent de Châtillon le jour du vote pensez à voter par procuration. La démarche est facile :

- Vous demandez à quelqu'un en qui vous avez confiance s'il accepte votre procuration.
- Si la réponse est positive vous vous rendez à la gendarmerie avec un justificatif de votre absence.*
- le nom, l'adresse et la date de naissance de celui (ou celle) qui doit voter à votre place, votre carte d'identité.

Un gendarme vous fera remplir un papier en trois volets. **Si vous ne connaissez personne, contactez-moi et je vous mettrai en contact avec une personne de confiance.**

*un billet de train, un accord de location, une inscription en cure... voire même une attestation sur l'honneur.

La lutte contre le réchauffement climatique devient maintenant une priorité mondiale

il est impératif d'agir si nous voulons éviter le réchauffement et ses conséquences potentiellement catastrophiques : un récent rapport économique a montré que le coût pourrait être supérieur à celui des deux guerres mondiales si des mesures fortes n'étaient pas prises.

C'est pourquoi un gros travail consensuel a été effectué par le conseil général des Hauts de Seine et un avant-projet de programme pour lutter contre le réchauffement climatique a été adopté. Ce plan prend en compte le bilan carbone qui a été effectué dans les Hauts-de-Seine, dont les résultats sont les suivants :

- 48 % des émissions des gaz à effet de serre sont dus aux transports et déplacements.
- 30 % aux logements.

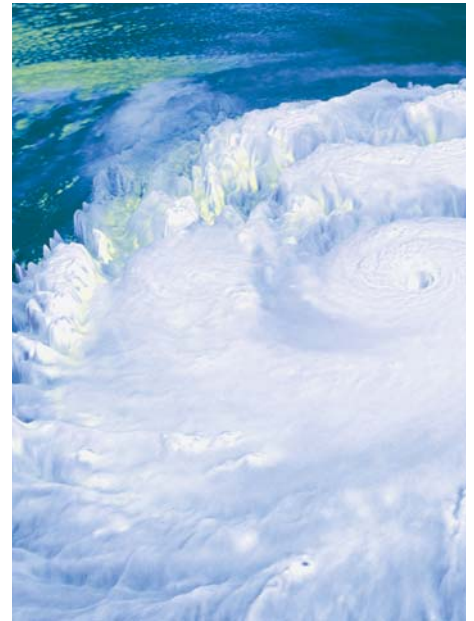
Le conseil général s'est ainsi fixé trois objectifs :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre (- 10 % de gaz à effet de serre d'ici 2010),
- améliorer la qualité de l'air,
- s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

L'avant-projet du programme "Lutter contre le réchauffement climatique" propose 78 actions concrètes.

Citons notamment parmi ces actions :

- le développement des transports en commun et des pistes cyclables



- la mise en œuvre de la démarche HQE pour toutes les constructions sous maîtrise d'ouvrage du conseil général
- la bonification de l'aide aux petits propriétaires fonciers pour les travaux impliquant des économies d'énergie...

Je me félicite de ce travail et j'espère que l'ensemble de ces actions seront mises en œuvre. **Un gros bémol cependant qui montre toute l'hypocrisie du président du conseil général, Nicolas Sarkozy. Dans le même temps où ce rapport est adopté, il continue à vouloir promouvoir l'enfouissement de la RN 13 qui coûterait 1 milliard d'euros, soit le coût de trois tramways... On voit bien la distance entre les discours et la réalité !**

Consultez le blog : <http://www.gouriet.com>

Pour me joindre

Je suis là pour vous écouter, quelles que soient vos opinions.

Nom : Prénom : Téléphone :

Adresse : e-mail :

- Je souhaite être informé(e) de vos actions.
- Je souhaite donner mon avis (autre face du bulletin).

Merci de retourner ce coupon à Martine Gouriet : BP 39 - 92320 Châtillon

Vous pouvez aussi me joindre par mail : martine@gouriet.org

